

## Les 4 UC du CQP ASA

### Unité Capitalisable 1 :

Cette unité est commune à toutes les mentions du CQP

Etre capable de mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics

---

### Unité Capitalisable 2 :

Cette unité est commune à toutes les mentions du CQP

Etre capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres

---

### Unité Capitalisable 3 :

mention équitation

Cette unité est commune au public « cheval » et « poney »

Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés

---

### Unité Capitalisable 4 :

mention « équitation public poney »

Cette unité est spécifique en fonction du public

Ces compétences vont être évaluées en situation dans la structure, en présence du jury

Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation poney

---

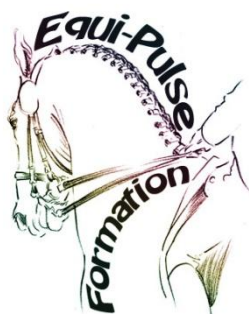
### Unité Capitalisable 4 :

mention « équitation public cheval »

Cette unité est spécifique en fonction du public

Ces compétences vont être évaluées en situation dans la structure, en présence du jury

Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation équestre



# Contenu de chaque UC

## Unité Capitalisable 1

### Cette unité est commune à toutes les mentions du CQP

#### **OTI 1 : Etre capable de mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics**

OI 11 : Etre capable d'énoncer les connaissances pédagogiques liées à l'animation des activités équestres : prise en compte des caractéristiques du public dans la conduite d'une action d'animation, des démarches pédagogiques, des fondamentaux.

OI 12 : Etre capable de rappeler les connaissances générales sur les chevaux et poneys : hippologie, bases de l'éthologie, comportements, soins, entretien, maladies courantes...

OI 13 : Etre capable de rappeler les connaissances réglementaires et connaissances liées à la sécurité : lois et règlements, règles de la pratique équestre et abords des équidés, risques potentiels pour les pratiquants, les tiers et l'environnement.

## Unité Capitalisable 2

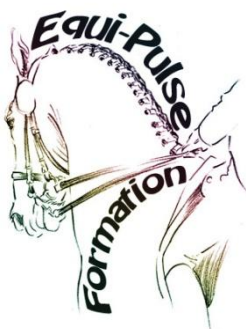
### Cette unité est commune à toutes les mentions du CQP

#### **OTI 2 : Etre capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres**

OI 21 : Etre capable de participer à l'accueil des différents publics : présenter la structure et les activités, répondre aux attentes...

OI 22 : Etre capable de réaliser les opérations quotidiennes liées à la préparation et aux soins des équidés, au maintien de leur état de santé dans le respect de la législation : pansage, nourriture, régler un équipement ou harnachement, protections, équiper, seller, atteler, ...

OI 23 : Etre capable d'assurer la maintenance des matériels en fonction de leur état, la mise en sécurité des lieux de pratique (Vérifier l'état, utiliser un équipement adapté, effectuer les réparations courantes, ..) et d'identifier, en situation, les risques pour les pratiquants et les tiers dans la mise en œuvre de l'activité considérée.



# Unité Capitalisable 3

## mention équitation

### OTI 3 : Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équadés

OI 31 : Etre capable de présenter le test professionnel sur le plat - reprise imposée ([défini en annexe I](#))

OI 32 : Etre capable de présenter le test professionnel à l'obstacle - parcours ([défini en annexe I](#))

OI 33 : Etre capable de présenter le test professionnel non monté - travail à la longe, aux longues rênes, en liberté ([défini en annexe I](#))

OI 34 : Etre capable d'équiper un cheval ou poney avec un harnachement adapté (selle, bride, embouchure, enrênements, protections, ...)

OI 35 : Etre capable de d'assurer le pansage, les soins courants, l'embarquement et le convoyage ainsi que et l'entretien des cuirs

OI 36 : Etre capable d'explicitier les gestes utilisés

## Unité Capitalisable 4

### mention « équitation public cheval »

Cette unité est spécifique en fonction du public

Ces compétences vont être évaluées en situation dans la structure, en présence du jury

### OTI 4 : Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation équestre

OI 41 : EC de présenter une action d'animation et les règles de sécurité à respecter en utilisant des chevaux : présenter le déroulement, les objectifs pédagogiques et techniques, les consignes, ...)

OI 42 : EC de mobiliser les connaissances spécifiques au public cheval et à leurs montures

OI 43 : EC de conduire une animation avec un groupe de pratiquants en fonction des consignes données et en veillant à la protection des pratiquants.

OI 44 : EC d'adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de l'action, au comportement des pratiquants et maintien de la sécurité selon les risques identifiés : situation normale, incidentaire, accidentelle

OI 45 : EC d'intervenir ou de porter secours en cas d'incident ou d'accident : prévenir le sur-accident, mobiliser les procédures d'alerte et de secours, porter assistance lorsque cela est possible.



# Les Tarifs de Formation CQP ASA

Total Entreprise = 757H00					
Centre de Formation	UC1	UC2	UC3	UC4	Total centre de Formation = 756H00 (dont 21 heures d'exigences préalables à la mise en situation pédagogique)
	85H	70H	290H	290H	

## ➤ Tarif Formation Complète (Centre de Formation) :

Formation Théorique Complète: 756H00 / 4900€ +100€ de certification

## ➤ Tarif par UC :

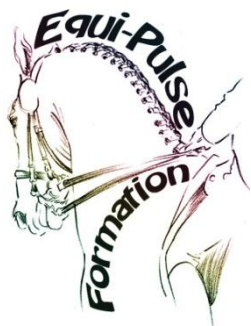
UC1 : 85H00 / 530€

UC2 : 70H00 / 440€

UC3 : 290H00 / 2330€

UC4 : 290H00 / 1800€

**ATTENTION : Ces volumes horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés. Pour certains stagiaires qui n'auront que quelques UC à valider, des frais de certifications viendront s'ajouter au prix de la formation.**



# Semaine Type : Horaires et Alternance – CQP ASA

Horaires	Lundi	Mardi	mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Repos Hebdo	9 h 15 Théorie	9 h 00 Tuteur	9 h 15 Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	9 h 15 Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	9 h 00 Tuteur	
		12 h 15	12 h 00	12 h 15	12 h 15	12 h 00	
Après midi	Repos Hebdo	13 h 30 Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	14 h 00 Tuteur	13 h 30 Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	13 h 30 Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	14 h 00 Tuteur	
		17 h 30	18 h 00	17 h 30	17 h 30	18 h 00	

Centre de Formation

En Entreprise

35 semaines (de la semaine 36 à la semaine 26)	21 heures (Exigences préalables à la mise en situation pédagogiques)	Mercredi et Samedi (36 semaines : de la semaine 35 à la semaine 26))	36 X 14 h. = 504 heures
	35 X 21 h. = 735 heures	Période de vacances scolaires	7 X 35 h. = 245 heures
		1 dimanche d'animation dans l'année	8 h.
<b>Total</b>	<b>756 heures</b>	<b>Total</b>	<b>757 heures</b>



**En Centre de Formation :**

- Lundi : Repos hebdo.
- Mardi : 7 heures
- Jeudi : 7 Heures
- Vendredi : 7 Heures

**Total : 21 Heures****En Entreprise (Tuteur) :**

- Mercredi : 7 Heures
- Samedi : 7 Heures

**Total : 14 Heures****Total : 35 Heures /Semaine****Détail de chaque UC****Centre de Formation**

UC1 (85H00)	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique <b>21H00</b>
UC2 (70H00)	
UC3 (290H00)	
UC4 (290H00)	

**Total Centre de Formation****756 Heures****Total Entreprise (Tuteur)****757 Heures**

**Total de la Formation sur 44 semaines (dont 1 de vacances)  
1513 Heures**

Positionnement 6 semaines avant l'entrée en formation

**ATTENTION : Ces horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés.**